

## L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat du Pays de Saint-Brieuc propose un stage au sein du service de Conseil en Energie Partagé

### L'ALEC et la mission de Conseil en Energie Partagé

L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat est une association créée en 2010 par Saint-Brieuc Armor Agglomération et Lamballe Terre & Mer, et soutenue par l'ADEME, le Conseil Régional, et le Syndicat Départemental d'Énergie.

Son équipe compte 18 salariés, dont les missions principales sont :

- La sensibilisation, l'information et le conseil aux particuliers (Espace Info Energie + plateformes locales de la rénovation)
- L'assistance et le conseil aux collectivités (service de Conseil en Energie Partagé)
- L'animation et la mise en œuvre des politiques territoriales de l'énergie

Le dispositif de Conseil en Energie Partagé (CEP) s'adresse aux collectivités trop petites pour pouvoir salarier un technicien spécialisé en matière d'économies d'énergie sur leur patrimoine. Il s'agit alors de mutualiser, entre plusieurs communes, les compétences d'un thermicien du bâtiment. Le Conseiller en énergie partagé propose ainsi un ensemble de services aux collectivités adhérentes, pour leur permettre de faire des choix en matière de performance énergétique pour leur patrimoine.

Sur le Pays de Saint-Brieuc, six conseillers, salariés de l'ALEC, travaillent ainsi au suivi énergétique de plus de soixante communes adhérentes. Leur principale mission est de donner aux communes des préconisations d'amélioration sur le patrimoine bâti, sur les contrats d'électricité ou de gaz, ou sur l'utilisation des bâtiments. Ils visent à réduire la facture énergétique des communes et la baisse de leurs émissions de gaz à effet de serre.

**L'ALEC et ses partenaires cherchent en permanence à évaluer l'efficacité du service. Pour ce faire, il faut évaluer si les préconisations émises ont effectivement été mises en œuvre par les communes.**

**C'est dans ce contexte que l'ALEC recrute, pour le premier semestre 2022, un/une stagiaire de niveau Bac+3/Bac+5 pour réaliser plusieurs missions au sein de l'équipe CEP.**

### Description de la mission proposée

#### Avancement des préconisations

- Mettre à jour la base de données des préconisations émises aux communes.
- Lorsque c'est possible, mettre en évidence l'économie d'énergie réelle constatée pour chaque action mise en œuvre.
- Traiter, analyser et mettre en forme les informations recueillies à l'aide de la base de données.

### **Retours d'expérience sur les accompagnements**

- Identifier les projets les plus marquants et sur lesquels les CEP ont joué un rôle important
- Réaliser des fiches spécifiques matérialisant la plus-value sur les projets, les économies générées (euros et kWh) et les émissions de GES évitées

### **Mise à jour d'éléments patrimoniaux et Analyse statistique des consommations énergétiques des communes du territoire**

- Mise à jour de certaines données et synthétiser les ratios moyens de consommation énergétique globale (kwh/hab ; CO<sub>2</sub>/hab ; €/hab) et sur les différents types de bâtiments publics sur le Pays de Saint-Brieuc (en kWh/m<sup>2</sup>/an). Et comparer ces chiffres aux valeurs moyennes nationales.

### **Contribution à l'activité globale du service**

- Récupérer, saisir et importer des factures d'énergie et eau
- Analyser des données de consommations, identification des dérives et information des collectivités
- Soutien aux conseillers dans les accompagnements de projets des communes, notamment dans la rédaction de notes d'information ou la saisie de grilles d'analyse des projets pour candidater à différents dispositifs de financement

### **Mise en forme et restitution**

- Mettre en forme un rapport de stage concis (10 pages maxi) reprenant ces différents aspects
- Organiser une présentation dans le cadre du Comité de Pilotage du service CEP. L'ensemble des activités fera l'objet d'un suivi régulier du tuteur de stage.

### **Conditions d'exercice :**

- Le(a) stagiaire sera placé(e) sous la responsabilité hiérarchique de la Directrice.
- Le tutorat de stage sera assuré par le responsable du pôle « Collectivités & Patrimoines »
- Son activité s'exerce dans les locaux de l'Agence, avec des déplacements ponctuels à l'extérieur (Rencontres avec les élus et techniciens des collectivités adhérentes).

### **Profil recherché :**

- Etudiant(e) BAC +3 à bac +5 en génie thermique et énergétique
- Maîtrise des outils informatiques, et **notamment de Excel** et de PowerPoint (ou équivalent)
- Autonomie, initiative et force de proposition méthodologique
- Bonne capacité relationnelle et rédactionnelle, aisance orale, dynamisme
- Bonne capacité d'analyse et de synthèse
- Permis B impératif (déplacements autonomes sur les sites)
- Connaissance du dispositif de Conseil en Energie Partagé appréciée

**Date :** Stage à pourvoir à partir de Février 2022, pour une durée minimum de 4 mois

### **Rémunération :**

- Indemnités légales de stage + tickets restaurant

### **Modalités de candidature :**

- Renseignements : Kévin FEVRE / [kevin.fevre@alec-saint-brieuc.org](mailto:kevin.fevre@alec-saint-brieuc.org) / 02 96 52 56 52
- Faire acte de candidature par courrier électronique ([contact@alec-saint-brieuc.org](mailto:contact@alec-saint-brieuc.org)), au plus tard le **10 novembre 2021**, sous référence « offre de stage ALEC/CEP 2021 ».
- Joindre au format pdf un CV et une lettre de motivation adressée à M. le Président.
- Préciser dans la lettre la méthodologie que vous imagineriez appliquer pour cette mission.
- Les candidats présélectionnés seront convoqués en entretien le **19 novembre 2021**.